

Monsieur

J'ay grande bien que celles que je vous écrivis
dès le mois de May de l'année dernière, ayent
non seulement couru la fortune de celles que
vous me mandiez auparavant avoir reçues
si tard après leur date, mais que vous ne les ayés
point reçues du tout: quoy que Mons^r Ruet
m'ayt assuré depuis vous les avoir envoyées
mais à l'armée de la vérité, où je crain qu'il y ayt
souvent du peril pour les lettres aussi bien que
pour les hommes, si elles ont esté si malheureuses
(e moy avec elles) de ne vous avoir point esté
vandues, j'auroe que la principale part en est
à moy ni au pouvant avoir pour vous que
d'avoir esté privé des témoignages que je vous
vandois de ma parfaite inclination à honorer
v^{re} vertu e' estimer v^{re} doctrine, qualites qui
ne peuvent qu'elles ne fassent naître en moy
un desir passionné de me consacrer par toutes
sortes de soins e' de devoirs cette part que vous
m'avez il y a si long tans promise au l'honneur
de vos bonnes graces e' que vous ayez eu assez de
bonhe pour me confirmer encore au ce dernier
renouement de v^{re} communication: je vous van-
dois aussi contre par mes derniers des baize-
mains dont vous m'avez chargé pour nôtre

Hug. 37.



commun ami Mons^r de Balzac, & de la bonne
grace avec laquelle il les auoit receus & van-
dus, c'y ajoutois un mot touchant mon cadet
(qui est toujours au seruire de leurs AA.) pour
sauoir sil saquite des uisibles & des devoirs que
je luy ay commandé de uous vendre, car Mon-
sieur une de mes passions est qu'estant au uer-
Court il se vende digne d'estre aimé de uous, mais
suuant que sil est si hureux d'auoir une approba-
tion je puis espérer avec raison quil passera un jour
partout pour honneste homme, honorez le
done je uous supplie de uer^e amitié & de uos bons
aui^s pour sa conduite, ny épargnant pas sil
uous plaît les remontrances dont il ne peut
estre quil n'aye bien besoin au l'age ou il est
peut estre Monsieur traueillens uous au cela
non seulement pour luy & pour moy qui uous en
supplie tr^s humblement mais pour uous mesmes
car si par la peine que uous prendrez a luy re-
montrer son deuoir uous réussirez a le vendre
honneste homme, l'ayant antierement uo-
cisé comme j'ay fait au seruire de leurs AA. & par
la ataché a estre souuent près de uous, il sera
sans comparaison bien plus capable de uous
vendre les tr^s humbles seruices auxquels uous
l'aurez obligé par le soin que uous aurez fait

de luy, e' moy d'autant plus engagé a
continuer le veu que j'ay fait de toute
ma vie

Monsieur

de M^r de Charanté
par Cognac ce 17 Mars
1643.

Est très humble e' très
assuré serviteur
Couvrelles &c.

Monsieur

Monsieur Huygens Consta
e' Secretaire des Commandeurs
de S. A. Monseigneur le Prince
d'Orange de la Haye

